



Championnats N2

Printemps Q2



CHAMPIONNATS N2 Printemps Q2		
Compétition qualificative aux Nationaux	Du Vendredi 23 au Dimanche 25 Mars 2018	Bassin 50m
Dames 14 ans et plus, Messieurs 15 ans et plus		SAINT-ETIENNE
Chronométrage Automatique 2 plaques	Date limite des engagements Mardi 20 mars 2018 à 23H59	

- Dates :** Du vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018
- Catégorie d'âges :** Dames 14 ans et plus, Messieurs 15 ans et plus
- Bassin :** 50m – 8 lignes – Chronométrage automatique 2 plaques
- Horaires :** 7H00 / 9H00 15H00 / 17H00 Vendredi et Samedi
7H00 / 9H00 14H00 / 15H30 Dimanche
- Lieu :** Piscine Raymond Sommet à Saint Etienne
- Objectif :** Cette compétition est qualificative aux Championnats Nationaux
- Programme :**

Les horaires sont mis à titre indicatif et pourront être modifiés si nécessaire

Réunion 1 : vendredi 23 mars 2018 (OP 7h00 / DE 9h00)	Réunion 2 : vendredi 23 mars 2018 (OP 15H00 / DE 17H00)
100 Paillon Dames (séries) 200 Papillon Messieurs (séries) 400 NL Dames (séries) 200 4 Nages Messieurs (séries) 50 Dos Dames (séries) 100 Dos Messieurs (séries) 200 Brasse Dames (séries) 100 Brasse Messieurs (séries) 50 NL Dames (séries) 100 NL Messieurs (séries) 1500 NL Messieurs (séries lentes)	1500 NL Messieurs (série rapide) 100 Papillon Dames (Finales C-B-A) 200 Papillon Messieurs (Finales C-B-A) 400 NL Dames (Finales C-B-A) 200 4N Messieurs (Finales C-B-A) 50 Dos Dames (Finales C-B-A) 100 Dos Messieurs (Finales C-B-A) 200 Brasse Dames (Finales C-B-A) 100 Brasse Messieurs (Finales C-B-A) 50 NL Dames (Finales C-B-A) 100 NL Messieurs (Finales C-B-A)
Réunion 3 : samedi 24 mars 2018 (OP 7h00 / DE 9h00)	Réunion 4 : samedi 24 mars 2018 (OP 15h00 / DE 17h00)
200 Dos Dames (séries) 200 Dos Messieurs (séries) 50 Papillon Dames (séries) 50 Papillon Messieurs (séries) 400 4N Dames (séries) 400 4N Messieurs (séries) 200 NL Dames (séries) 200 NL Messieurs (séries) 50 Brasse Dames (séries) 50 Brasse Messieurs (séries) 1500 NL Dames (séries lentes) 800 NL Messieurs (séries lentes)	1500 NL Dames (série rapide) 800 NL Messieurs (série rapide) 200 Dos Dames (Finales C-B-A) 200 Dos Messieurs (Finales C-B-A) 50 Papillon Dames (Finales C-B-A) 50 Papillon Messieurs (Finales C-B-A) 400 4N Dames (Finales C-B-A) 400 4 N Messieurs (Finales C-B-A) 200 NL Dames (Finales C-B-A) 200 NL Messieurs (Finales C-B-A) 50 Brasse Dames (Finales C-B-A) 200 Brasse Messieurs (Finales C-B-A)

Réunion 5 : dimanche 25 mars 2018 (OP 7h00 / DE 9h00)	Réunion 6 : dimanche 25 mars 2018 (OP 14h00 / DE 15h30)
100 Papillon Messieurs (séries) 200 Papillon Dames (séries) 400 NL Messieurs (séries) 200 4N Dames (séries) 50 Dos Messieurs (séries) 100 Dos Dames (séries) 200 Brasse Messieurs (séries) 100 Brasse Dames (séries) 50 NL Messieurs (séries) 100 NL Dames (séries) 800 NL Dames (séries lentes)	100 Papillon Messieurs (Finales C-B-A) 200 Papillon Dames (Finales C-B-A) 400 NL Messieurs (Finales C-B-A) 200 4N Dames (Finales C-B-A) 50 Dos Messieurs (Finales C-B-A) 100 Dos Dames (Finales C-B-A) 200 Brasse Messieurs (Finales C-B-A) 100 Brasse Dames (Finales C-B-A) 50 NL Messieurs (Finales C-B-A) 100 NL Dames (Finales C-B-A) 800 NL Dames (série rapide)

REGLEMENT SPORTIF :

Voir Règlements Sportifs FFN 2017-2018 pages 89-90-91

ENGAGEMENTS :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant **le mardi 20 mars 2018 à 23H59.**

Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **obligatoirement par virement bancaire obligatoirement** et parvenir pour **le jeudi 22 mars 2018 , délai de rigueur**, sous peine du retrait des engagements du club. **9,00 €/engagement** (tarif adopté par l'inter région Sud Est)

OFFICIELS :

Les clubs participants de la Haute Loire, de la Loire et du Rhône ont l'obligation de fournir 1 officiel dès le 1^{er} engagement à 15 engagements inclus et 2 officiels à partir de 16 engagements par réunion sous peine d'application stricte des pénalités. (60€/officiel/réunion)

RECOMPENSES :

Podium TC récompensé par des médailles aux trois premiers et par 1 lot aux premiers TC pour chaque épreuve.

Le port du bonnet de bain est obligatoire dans tous les bassins de la piscine

Pour le jeudi 20 mars 2018 les clubs pourront utiliser le bassin de 17H00 à 19H30